



LETTRE DE LA MAIRIE

N°8 – Juillet – Août -Septembre 2022

ACTUALITÉS COMMUNALES

SOMMAIRE :

Page 1

- Free Mobile

Page 2

- L'École
- Inscriptions Cantine

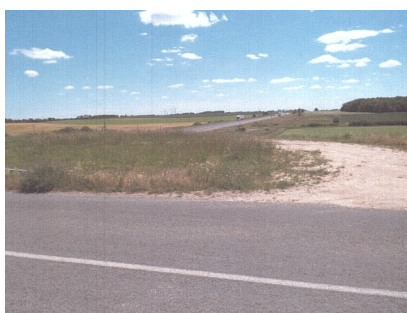
Page 3

- Fête de la Jeunesse
- Les Charbonniers
- Les Journées de l'Océan

Page 4

- Réunion Publique
- Le repas des Aînés
- Don d'un Club
- Concours des maisons et jardins fleuris
- Les encombrants
- Rappel de sécurité

FREE MOBILE ETEND SA COUVERTURE A QUINCY :



En tant que titulaire des licences 3G, 4G et 5G, FREE mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé de l'environnement.

FREE mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption de zones blanches. Dans ce contexte, il existe un projet d'installation d'une antenne-relais contribuant à la couverture de notre commune en 3G,4G et 5G au croisement de la Départementale 20/Autoroute A71. (route Quincy – Mehun).

Après dépôt des autorisations d'urbanisme et accord, les travaux pourraient commencer en décembre 2022 pour une mise en service en 2023. L'implantation aura lieu sur une parcelle communale : Section ZC – Parcelle 68. La surface louée sera de 40,50 M2 pour une redevance annuelle de 4000 euros. La convention sera conclue pour 12 ans reconduite par tacite reconduction par des périodes de six années entières et reconductrices.

L'opérateur s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément au décret 2002-775 du 3 mai 2002. Ces seuils établis sur avis de

l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. En tout état de cause, Free Mobile s'engage à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter en mairie le dossier afférent à cette implantation d'antenne-relais.

Responsable de Publication :
M. Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie Houssier
assistée de la commission
communication.

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie
18120 Quincy
02.48.51.30.12
Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr
Lundi -Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30h
Mercredi : 10h/12h
Samedi : 10h30 / 12H – permanence d'un élu
www.quincy18.fr

VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE:

Une nouvelle année scolaire commence pour l'école de QUINCY. L'effectif se maintient (93 inscrits).

L'équipe enseignante connaît quelques changements cette année : Mme Muriel RIBOUR prend en charge les élèves de CE1-CE2 et Mme Bénédicte COUSINIE s'occupe des PS-MS tous les jeudis alors que Mme Sandrine BIRTEGUE (Directrice) se charge des papiers administratifs de l'école.

Pas de changement pour Mme Marjorie BERNARD qui enseigne auprès des élèves de GS-CP, ni pour Mme Nathalie BOISFARD qui retrouve la classe de CM1-CM2.

L'école a la chance de bénéficier de deux ATSEM, Mme Anne VANDEWALLE et Mme Ghislaine CAILLAT.

Cette année, l'école accueille Mme Katarina CHACROT qui occupe un poste de service civique. Elle contribuera aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

Les activités sportives ont redémarré et notamment les activités de natation à la piscine de Saint Florent pour la classe de CM1-CM2. Des sorties éducatives s'enchaîneront tout au long de l'année. Des spectacles et des animations se dérouleront pour le plaisir de tous les enfants.

Bonne année scolaire à tous.

Mme BIRTEGUE

Inscription cantine et centre de loisirs : comment faire ?

Rappel des formalités

Depuis le 1^{er} septembre, jour de la rentrée des classes, un nouveau dispositif d'inscription en ligne a été mis en place. C'est un **portail famille** qui vous permet d'inscrire **de chez vous** vos enfants à la cantine, à l'accueil du matin et du soir et au centre de loisirs. Ce portail est disponible **7 jours sur 7, 24h/24** !

Vous pouvez :

- Créer votre dossier en ligne,
- Gérer les inscriptions des enfants aux activités et aux repas,
- Communiquer avec la mairie grâce à la messagerie internet,
- Consulter et payer vos factures,
- Gérer vos informations personnelles : E-mail, numéro de téléphone, allergie alimentaire...

Pour cela, vous devez vous inscrire sur le site <http://inscription.cantine-de-france.fr> et utiliser le code 6563.

Il vous sera demandé de joindre certains documents tels que le livret de famille, le carnet de vaccinations ou la photographie de votre enfant sous forme numérique (fichier, scan, photo...)...

Afin de bénéficier des mesures de tarifications sociales, vous devrez également communiquer votre quotient familial.

Un tutoriel est à votre disposition en cliquant sur « [aide](#) ».

Dès que la Mairie de Quincy aura validé votre dossier, vous pourrez vous connecter sur votre espace personnel depuis le site <https://parent.cantine-de-france.fr> et vous pourrez effectuer toutes vos inscriptions à l'avance et sans stress !

FESTIVITÉS LOCALES

FÊTE DE LA JEUNESSE

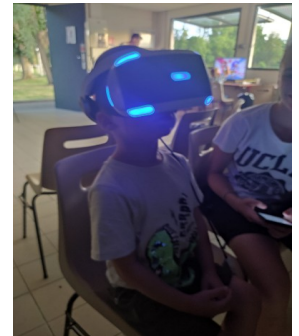
Le 13 Juillet a eu lieu à Quincy la journée de la Jeunesse organisée par l'association Lokal 16-30, la ligue de l'enseignement, l'ufolep et la municipalité de Quincy.

Des séances de langage des signes ont été organisées afin d'exprimer les émotions. Celles ci furent dispensées à tous les enfants du centre (3-5, 6-11 ans et ados). L'après-midi, autour du stade de foot, de nombreux jeux sportifs étaient proposés, ainsi que des jeux de consoles. Ces activités étaient ouvertes à tous les jeunes. Deux food-truck étaient présents pour se restaurer. Les adolescents ont terminé la journée en s'émerveillant devant le feu d'artifice.

Une journée bien remplie et très agréable.

FEU D'ARTIFICE

Tradition respectée à Quincy (18) où le 13 juillet au soir, le traditionnel feu d'artifice a été tiré depuis les berges du plan d'eau, offrant ainsi un spectacle très apprécié. L'affluence a été très importante. Des amateurs sont même venus des communes avoisinantes pour profiter de cet évènement annuel. Rendez vous le 13 juillet 2023 où nous tenterons de renouer avec notre traditionnelle fromagée Républicaine.



LES CHARBONNIERS DE QUINCY

Notre fête des charbonniers s'est déroulée comme nous le souhaitons et nous avons été très heureux de recevoir tant de monde. Après 2 années sans rien, nous nous sommes remis au travail et cela a été très bénéfique. Comme les autres années et malgré des appels, le manque de bras est toujours d'actualité. Heureusement 4 personnes extérieures (2 de Allouis et 2 de Ste Thorette) sont venues donner de leur temps pour nous aider. Malgré tout cela nous serons présents en 2023 pour vous accueillir à notre 39ème fête sur laquelle nous travaillons déjà.

Mme Catherine Myszkiewicz - Présidente

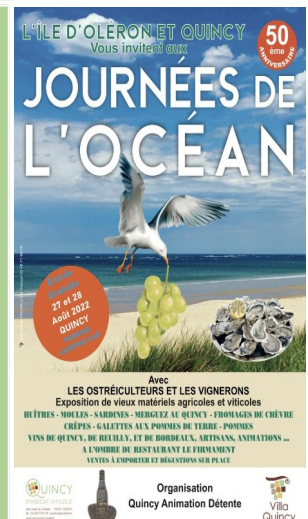
LES JOURNÉES DE L'Océan

Les Journées de l'Océan se sont déroulées les 27 et 28 août 2022 sous les ombrages du Firmament. Pour ce 50ème anniversaire, ces festivités ont connu un énorme succès avec une affluence record. Noces d'or dignement fêtées entre les produits de l'océan et notre vin noble de Quincy (18), sans oublier les différents stands alimentaires et nos artisans à l'origine de véritables œuvres d'art.

Dimanche après-midi, nous avons accueilli madame Anne-Charlotte Bertrand, Sous-Préfète à Vierzon (18) qui a pris de nombreux contacts avec les exposants. Sa présence a été très appréciée.

A cette occasion, Pascal Rapin, notre maire, a été intronisé par la confrérie des « Chevaliers du Poinçon ».

Bravo à la nouvelle équipe pour son dynamisme et la parfaite organisation de ce rendez-vous devenu incontournable.



Réunion Publique

Comme nous vous l'avions promis,
nous vous donnons rendez-vous le vendredi 14 octobre au Foyer Rural à 18h30.
Nous échangerons ensemble sur nos actions, nos projets.
Nous répondrons à vos questions.

REPAS DES AÎNÉS :

Le CCAS et la municipalité organisent dans une ambiance chaleureuse le repas des aînés le dimanche 11 décembre au Foyer Rural. Si vous ne choisissez pas de vous rendre au repas, vous pourrez bénéficier d'un colis qui vous sera remis au mois de décembre. Les personnes concernées sont celles ayant 70 printemps et plus.

DON D'UN CLUB ISSOLDUNOIS.

Par correspondance du 2 juin 2022, émanant du club « Issoudun Danse Sportive », nous avons tout particulièrement été heureux d'apprendre que notre commune avait été choisie pour faire l'objet d'un don important (vaisselle, coupes, flûtes, verres, seaux à champagne, décors etc...).

Ce club d'Issoudun (36), suite au covid, ne souhaite plus organiser dans l'avenir de manifestations. Il a pris la décision de se séparer de tous ces matériels qui sont en très bon état. Une association locale pourrait aussi en bénéficier. Le 18 août, un transport fût organisé afin de prendre en charge ce lot.

Parmi les plus belles pièces :

. Un téléviseur, sa table avec le magnétoscope (destinés au centre de loisirs).

. Une sono de grande qualité (installée au foyer rural) qui sera utilisée lors d'évènements municipaux.

Un grand merci au club « Issoudun Danse Sportive » et à son directeur technique : M. Patrick BLONDEAU.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS :

La remise des prix se déroulera le **8 Octobre à 11 heures à la Mairie.**

Nous tenons à remercier toutes et tous les participants pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont accordé.

DATES A RETENIR : Enlèvement des encombrants le lundi 14 novembre.

RAPPEL DE SÉCURITÉ :

Force est de constater que depuis plusieurs mois, les dispositions du Code de la route sont mises à mal par certains (règles du stationnement non respectées, non respect des "stops") et la vitesse qui, selon les rues est limitée à 50 voire 30 KM/Heure Grande rue et au niveau de la place de la mairie. (sortie des écoles). La sécurité routière : c'est notre affaire à tous. Respectons les habitants de Quincy dans leur vie quotidienne. Les conséquences d'un accident sont trop graves pour faire preuve de légèreté envers la signalisation routière. La maréchaussée va sévir !!!



Nous vous invitons à venir nous rejoindre
sur la page facebook de la mairie
et PanneauPocket (sur vos téléphones).



**La Communauté de Commune Coeur de Berry a mis à disposition
l'application Illiwap.**



**Vous y trouverez toutes les informations des différentes communes
de la CDC.**

A télécharger sur vos téléphones